

Parlement du 16 février 2022

PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

### **Géothermie profonde et administration fédérale**

Dans un communiqué triomphant intitulé « *Projet de géothermie de Haute-Sorne : décision engageante du Gouvernement jurassien* », l'Office fédéral de l'énergie se réjouit d'une décision sans se soucier de savoir s'il est utile de la commenter, alors qu'on ne lui a rien demandé, et alors qu'il connaît l'opposition d'une part importante de la population à ce projet.

Puis il confirme le rôle de cobaye du Jura jusqu'à la démonstration de « *la faisabilité du projet* ». D'ici-là, le Jura peut bien prendre pour les autres les risques encourus, ce avec quoi les pourfendeuses enflammées de « tergiversations électoralistes » sont d'accord.

Avec ses promesses de millions, l'Administration fédérale entend faire savoir qui commande, et le Parlement cantonal n'aurait plus qu'à oublier son opposition au projet, prié qu'il l'est par « une majorité du Gouvernement ». D'où ma question :

**La pression de la Confédération ayant été décisive dans sa décision, le Gouvernement estime-t-il être en situation de faire respecter la souveraineté cantonale dans l'évolution de cette affaire ?**